

La Vilaine : une voie d'eau fluviale et maritime qui favorise une activité portuaire intense.

*Navigable from the 16<sup>th</sup> century, the Vilaine made Redon an important maritime trading town between the Atlantic Ocean and the city of Rennes. This continued up until the 19<sup>th</sup> century.*

*Gant ar Gwilen, a c'haller bageal warnañ abaoe ar 16<sup>vet</sup> kantved, e oa deuet Redon da vezañ ur gêr greiz a bouez evit ar c'henwerzh etre ar meurvor Atlantel ha kêr Roazhon betek an 19<sup>vet</sup> kantved.*

Redue navigable de Rennes à Messac par les marchands rennais autorisés par le roi François 1<sup>er</sup> en 1539, la Vilaine devient une voie de pénétration idéale pour les marchandises arrivant par mer au port de Redon. Une enquête de 1408 révèle que plus de 1500 tonneaux de vin entrent au port. Une seule marée peut amener jusqu'à 150 embarcations chargées de sel. En 1780, 788 navires sont comptabilisés. Les voiliers remontent le fleuve, généralement à l'aide de deux marées, pour jeter l'ancre sur les fonds vaseux du port d'échouage. Les marchandises sont déchargées et entreposées sur le quai, dans les magasins, ou bien transbordées sur des petits bateaux plats et acheminées par les bateliers vers Messac et Rennes.

Au 18<sup>e</sup> siècle, Redon est un des plus importants centres d'approvisionnement en bois de construction de toute la Bretagne : une partie alimente les chantiers locaux mais beaucoup sont destinés aux vaisseaux du Roi ou de la Compagnie des Indes.

Considéré comme le port de Rennes, les députés rennais obtiennent de l'Assemblée Constituante en 1789, le rattachement de Redon au département d'Ille-et-Vilaine et non à celui du Morbihan : « l'assemblée, après avoir entendu Messieurs les députés de Rennes qui réclament pour leur département la ville et le port de Redon compris dans le département de Vannes, attendu que la ville de Rennes tire ses subsistances par ce port de Redon et par la rivière qui conduit à Rennes, dont elle entretient à grands frais les écluses, a arrêté, à la pluralité des voix, que le département de Vannes cédait à celui de Rennes la ville et le port de Redon. »



Ancien port d'échouage, début 20<sup>e</sup> siècle. Coll. Musée de la Batterie de l'Ouest



Chantiers de construction navale au 19<sup>e</sup> siècle. Coll. Musée de la Batterie de l'Ouest

### L'armement morutier redonnais

La morue a été pêchée sur le Banc de Terre-Neuve par les Bretons et les Normands dès le début du 16<sup>e</sup> siècle. Il est moins connu que le port de Redon y eut aussi sa place. Il est cependant attesté que de 1815 à 1821, ce port eut 25 armements pour la pêche hauturière. Bricks ou bricks goélettes de 100 à 150 tonneaux, construits sur les chantiers locaux, 13 navires effectuaient une à quatre campagnes entre mars-avril et septembre. Le poisson était salé en vert à bord pour sa conservation et livré, généralement à Nantes, où il était séché et commercialisé.



« Chaloupes élongeant leurs lignes »  
d'après le Traité Général des Pêches de Duhamel du Montceau, Rééd. 1998